



ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mairesse : Maria Tutino

Conseillers : Wayne Belvedere
Kim Millette
Lynda Phelps

AUSSI PRÉSENTS : Pierre M. Lacoste, directeur général
Nathalie Hadida, greffière

ÉTAIENT ABSENTS : Charles Colomb, conseiller
Peter Fletcher, conseiller
Janet Ryan, conseillère

A. OUVERTURE DE LA SÉANCE

B. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du mercredi 22 juin 2011.

2011-06-145 Il est proposé par le conseiller W. Belvedere, appuyé par la conseillère K. Millette et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du mercredi 22 juin 2011, avec la modification de l'item E.1. comme suit :

- Note 23 devient note 26

C. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

La mairesse annonce le début de la période de questions.

Il n'y a personne dans l'assistance.

La période de question se termine à 13 h 27.

D. FINANCES ET ADMINISTRATION

1. Avis de motion et adoption du premier projet de règlement intitulé *Premier projet de règlement n° 875-88 modifiant le règlement de zonage n° 875, tel que modifié, afin d'ajouter la note 23 au tableau des dispositions particulières concernant le contrôle des marges dans la zone I-37.*

Le conseiller W. Belvedere donne un avis de motion de la présentation à une séance subséquente du conseil du Règlement n° 875-88 intitulé *Règlement n° 875-88 modifiant le règlement de zonage n° 875, tel que modifié, afin d'ajouter la note 23 au tableau des dispositions particulières concernant le contrôle des marges dans la zone I-37.*

2011-06-146 Il est proposé par le conseiller W. Belvedere, appuyé par la conseillère K. Millette d'adopter le premier projet de règlement intitulé *Premier projet de règlement n° 875-88 modifiant le règlement de zonage n° 875, tel que modifié, afin d'ajouter la note 23 au tableau des dispositions particulières concernant le contrôle des marges dans la zone I-37*, et de soumettre conformément à la loi, le premier projet de règlement, à une consultation publique concernant l'objet et les conséquences de son adoption, à une séance publique qui sera tenue le jeudi 14 juillet 2011 à 9 h 40 au bâtiment des travaux public.

E. LEVÉE DE LA SÉANCE

2011-06-147 À 13 h 29, il est proposé par la conseillère K. Millette, appuyé par le conseiller W. Belvedere et **RESOLU À L'UNANIMITÉ** de lever la séance.